

JAPON

**Déclaration de M. Kenichiro Ueno,
ministre des Finances du gouvernement japonais
à l'occasion de la 28^e Assemblée annuelle de la Banque européenne
pour la reconstruction et le développement
Sarajevo (Bosnie-Herzégovine) – 8 mai 2019**

1. Introduction

Monsieur le Président du Conseil des gouverneurs, Monsieur le Président de la BERD, collègues gouverneurs, Mesdames et Messieurs,

J'aimerais, au nom du gouvernement japonais, exprimer ma sincère reconnaissance au gouvernement de Bosnie-Herzégovine et aux habitants de Sarajevo pour l'accueil chaleureux qu'ils nous ont réservé à l'occasion de cette 28^e Assemblée annuelle de la Banque européenne pour la reconstruction et le développement (BERD).

2. Politique de la BERD

(1) Soutien de la BERD à ses pays d'opérations

Depuis sa création, en 1991, la BERD a largement contribué à la promotion de la démocratisation et de la transition vers une économie de marché dans les anciens pays communistes et, plus récemment, dans des pays de la partie méridionale et orientale du bassin méditerranéen (région SEMED).

Afin que les ressources limitées de la Banque soient utilisées de la manière la plus efficace et efficiente possible, le Japon estime que celle-ci doit réserver son soutien aux zones géographiques et aux secteurs où elle est à même d'avoir un impact maximal sur la transition. Nous comptons en particulier sur la BERD pour qu'elle renforce son soutien aux pays aux premiers stades de la transition, qui tardent à se doter d'une économie de marché, et pour qu'elle aide ces pays à passer au prochain stade de la transition sans retard indu. En Ouzbékistan, qui fait partie de ces pays aux premiers stades de la transition, la BERD a repris ses opérations en 2017 et son volume annuel des investissements bancaires a augmenté en 2018, pour atteindre pas moins de 40 % du montant consacré à l'Asie centrale. Le Japon se réjouit de la volonté de la BERD de soutenir les pays aux premiers stades de la transition et l'encourage à poursuivre dans cette voie.

Concernant les pays au stade avancé de la transition, il convient d'élaborer une feuille de route claire permettant de passer du statut de pays d'opérations de la BERD au stade de la gradation. Le Japon constate avec une profonde préoccupation que le volume annuel des investissements bancaires prévu dans ces pays au titre du Plan de mise en œuvre de la stratégie 2019-21, approuvé

par le Conseil d'administration en décembre dernier, ne semble pas en baisse. C'est ce qui ressort également du document de travail élaboré par la Direction et intitulé « Examen stratégique : Améliorer l'impact dans les pays d'opérations de la Banque ». La gradation constitue la preuve indéniable de la réussite du soutien apporté par la BERD. Le Japon demande donc instamment à la BERD d'entamer dès que possible des discussions avec les pays au stade avancé de la transition pour envisager leur gradation.

(2) Travaux préparatoires en vue du Cadre stratégique et capitalistique (CSC) 2021-25

Le projet de résolution sur les travaux préparatoires en vue du CSC 2021-25 est inscrit à l'ordre du jour de l'Assemblée annuelle de Sarajevo. Le Japon soutient cette résolution, pour les raisons suivantes. Premièrement, l'extension limitée et progressive des activités de la BERD dans de nouveaux pays d'opérations, au-delà du champ géographique tel qu'il est actuellement défini à l'article 1 du mandat de la Banque, ne constitue qu'une option parmi les cinq. Deuxièmement, cette résolution ne préjuge en rien des éventuelles considérations des gouverneurs lors de l'Assemblée annuelle de Londres, l'an prochain.

Concernant l'opportunité pour la BERD d'étendre son champ géographique, le Japon estime nécessaire que des débats approfondis aient lieu, au cours desquels les points de vue les plus divers puissent s'exprimer. Nous notons avec regret que certaines questions fondamentales restent en suspens, notamment celle de savoir s'il serait justifié d'étendre le champ d'action de la BERD bien au-delà de son mandat initial, qui était de promouvoir une économie de marché dans les pays d'Europe centrale et orientale, ou encore la question de la valeur ajoutée qu'apporterait la Banque à de nouveaux pays d'opérations. Le Japon demande à la Direction de fournir des informations et des analyses suffisantes en vue des débats qui auront lieu à Londres, lors de la prochaine Assemblée annuelle.

3. Coopération entre le Japon et la BERD

(1) Les investissements dans des infrastructures de qualité

Le Japon accueille cette année le G20 et plusieurs autres grandes conférences internationales. Les « investissements dans des infrastructures de qualité » figurent pour lui parmi les priorités.

Les « investissements dans des infrastructures de qualité » ont sur le long terme des répercussions positives sur l'ensemble de l'économie, bien au-delà des avantages directement induits par les infrastructures mêmes. Ils peuvent en particulier se traduire par des créations d'emplois, un renforcement des capacités, des transferts de savoir-faire selon des conditions

définies dans le cadre d'accords mutuels, ou la mobilisation de nouveaux capitaux venant du secteur privé, contribuant ainsi à une croissance durable.

Il est essentiel que les projets soient bien préparés pour optimiser leur efficacité économique, en tenant compte des coûts sur l'ensemble du cycle de vie et dans un souci de qualité. Il faut pour cela mettre en place un environnement propice à la promotion des investissements dans les infrastructures, en élaborant des programmes qui donnent la priorité aux projets dans l'enveloppe de financement. En outre, au stade de la mise en œuvre des projets, la procédure de passation des marchés doit être transparente. La « qualité » d'un projet doit prendre en compte les dimensions environnementale, sociale et de gouvernance, et notamment, entre autres, un accès ouvert et la viabilité de l'endettement.

Le Japon continuera de promouvoir activement les « investissements dans des infrastructures de qualité » via le Fonds de coopération Japon-BERD.

(2) La représentation de la BERD à Tokyo

Depuis sa création, en mars 2016, la représentation de la BERD à Tokyo contribue dans des proportions considérables à des projets de développement commercial en collaboration avec des entreprises japonaises, à une meilleure visibilité de la Banque au Japon et à diverses autres activités, comme le recrutement de ressortissants japonais. Nous espérons que cette représentation continuera de travailler activement à la convergence du soutien de la BERD et des connaissances et des compétences du Japon au service des opérations de la Banque.

(3) Garantir la diversité au sein du personnel de la BERD

Pour pouvoir répondre avec souplesse et efficacité aux besoins et aux problèmes urgents de plus en plus variés et complexes auxquels sont confrontés ses pays d'opérations, la BERD doit pouvoir compter sur des ressources humaines diversifiées. Le Japon attend de la BERD qu'elle encourage activement la diversité au sein de son personnel, en choisissant dans son réservoir de talents mondial les bonnes personnes pour les bons postes. Le Japon s'efforcera à cet égard d'apporter sa contribution à la BERD via un personnel japonais qualifié.

4. Conclusion

Les douze mois qui nous séparent de la prochaine Assemblée annuelle, prévue à Londres, vont être une période importante pour l'orientation future de la BERD. Le Japon réitère sa volonté de contribuer à l'action de la BERD, pour lui permettre de remplir sa mission plus efficacement.